



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS ANNÉE 2010-2011

Plan d'action gouvernemental pour
LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PSIS) 2010-2015

TITRE DE LA MESURE	Poursuivre le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés (PAELE)	N° DE LA MESURE	2.17
ORIENTATION DU PSIS	Valoriser le travail et favoriser l'autonomie des personnes		
MINISTÈRE OU ORGANISME RESPONSABLE	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)		

DESCRIPTION DE LA MESURE
<input checked="" type="checkbox"/> Reconduction ou bonification d'une mesure du Plan d'action 2004-2010 <input type="checkbox"/> Nouvelle mesure (non inscrite dans le document du PSIS 2010-2015 lancé en juin 2010)
<p>Depuis 2003, le programme a pour but de soutenir, dans les milieux défavorisés, l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales, dans les pratiques des organismes de la communauté et dans les différents lieux et services fréquentés par les familles.</p> <p>Dans une perspective de prévention de l'analphabétisme et de persévérance scolaire, l'importance d'introduire le plus tôt possible la découverte du langage écrit dans la vie de l'enfant et de sa famille est largement reconnue. Cette introduction précoce est fortement souhaitable tout particulièrement dans les milieux défavorisés.</p> <p>Le programme s'appuie sur la mobilisation de tous les acteurs et partenaires ministériels, institutionnels et communautaires concernés tant sur le plan national et régional que sur le plan local.</p> <p>Le PAELE est mis en œuvre sur les territoires des écoles primaires ayant un indice de milieu socioéconomique de 9 et 10, conformément à la carte scolaire élaborée par le MELS. Il s'agit des milieux les plus défavorisés. Il vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les familles ayant des enfants de cinq ans ou moins, c'est-à-dire les parents, dont les pères et les grands-parents; • les enfants de cinq ans ou moins; • les organismes qui travaillent auprès des familles ayant des enfants de cinq ans ou moins présents sur les territoires des écoles ciblées. <p>Un budget de 720 000 \$ y est consenti annuellement pour le soutien de comités locaux assurant le déploiement d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.</p>

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE
<p>En 2010-2011, 30 comités locaux ont poursuivi leurs activités tandis que huit nouveaux comités locaux ont été créés. Le MELS soutient la formation des partenaires composant les nouveaux comités locaux.</p> <p>L'évaluation d'impact du PAELE, réalisée dans le cadre des actions concertées, a été rendue publique par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture en février 2011.</p> <p>À la lumière des résultats d'évaluation, un processus de révision du programme a été entrepris et se terminera au cours de 2011-2012.</p>

COÛT DE LA MESURE
2006-2007 : 720 000 \$ 2007-2008 : 720 000 \$ 2008-2009 : 720 000 \$ 2009-2010 : 720 000 \$ 2010-2011 : 720 000 \$

CLIENTÈLE REJOINTE
<p>Le programme rejoint les familles de milieux défavorisés ayant un enfant âgé de 0 à 5 ans et vivant dans un territoire d'école dont l'indice de milieu socioéconomique est de 9 ou 10, c'est-à-dire parmi les plus défavorisés. Les activités réalisées par les partenaires sont multiples dans un même environnement et visent à mettre les familles et leurs enfants en contact avec la lecture et l'écriture de nombreuses façons : lors des cliniques de vaccination, dans les salles d'attente des bureaux, dans les bibliothèques et au moyen de services offerts directement dans les familles, tels les services intégrés de la petite enfance et de périnatalité.</p> <p>Depuis ses débuts, le PAELE a appuyé au-delà de 100 projets ou comités locaux dans les 17 régions administratives. Plus de 2 500 activités d'éveil à la lecture et à l'écriture sont réalisées, de façon récurrente, pour la plupart par les organismes, et ce, auprès des parents, de leurs enfants âgés de cinq ans et moins et</p>

des organismes. Ces projets ou comités locaux comptent plus de 1 000 partenaires différents.

ÉTAPES À VENIR

La révision du programme se terminera en 2011-2012. La réactivation d'un comité interministériel est planifiée. Le déploiement du programme se poursuit en 2011-2012.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Collaboration des ministères suivants : Culture, Communications et Condition féminine; Emploi et Solidarité sociale; Famille et Aînés; Santé et Services sociaux ainsi qu'Immigration et Communautés culturelles, dans certaines régions.

ADS

Cette mesure est désignée ADS dans le PSIS Cette mesure n'est pas désignée ADS

S. O.